

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Interviews : Le secrétaire Général de la CFDT-cheminots

Denis Andlauer : « Tous les cheminots sont directement concernés par la réforme Fillon »

- Social - Printemps 2003 -

Date de mise en ligne : mercredi 21 mai 2003

Démocratie & Socialisme

La CFDT soutient la réforme des retraites, mais vous appelez à manifester dimanche et à une grève reconductible à partir du 3 juin, aux côtés des autres syndicats de la SNCF. Pourquoi ?

C'est très simple. Un minimum de 100 % du SMIC, le relèvement de la CSG, la retraite à 60 ans à taux plein... aucune des revendications principales de la CFDT n'est satisfaite.

Y a-t-il un risque de rupture avec la confédération ?

Les ponts ne sont pas coupés mais le désaccord est profond. La CFDT-cheminots, qui a toujours été plus à gauche que sa confédération, a pourtant adopté depuis deux ans une démarche constructive pour rapprocher la Fédération des transports et de l'équipement (fer de lance de l'opposition interne ; NDLR) et la confédération. Mais les relations sont de nouveau très tendues. Il faut bien comprendre que la mobilisation chez les cheminots est aujourd'hui encore plus forte qu'en 1995. Les cheminots CFDT sont d'autant plus amers qu'ils ont le sentiment d'avoir défendu des revendications interprofessionnelles sans corporatisme et que ce sont ces revendications-là que François Chérèque n'a pas défendues jusqu'au bout.

Mais François Faon répète que les régimes spéciaux ne sont pas concernés par la réforme...

Une manipulation grossière. Les cheminots sont directement concernés par la réforme Fillon ! Je vous rappelle que l'accord du 15 mai (1) fixe pour « objectif » « la suppression du dispositif de surcompensation ». Or la SNCF a bénéficié l'an dernier à hauteur de 576 millions d'euros de cette compensation entre régimes spéciaux. Ce n'est pas sa suppression qui nous choque - nous avons dénoncé ce mécanisme-, c'est que personne ne dit par quoi elle sera remplacée. Il nous faut la garantie que l'Etat compense sa disparition. Si tel n'est pas le cas - ce qui est à craindre - le régime des retraites SNCF sera asphyxié et les cheminots seront contraints de négocier le dos au mur la réforme avec leur direction. Nous ne tomberons pas dans ce piège. En outre, la réforme du régime général concerne à plein les 15.000 cheminots contractuels et les salariés des filiales.

Qu'attendez-vous de la manifestation de dimanche et de la grève du 3 juin ?

Nous voulons élargir la mobilisation à l'ensemble du public mais aussi au privé. Beaucoup attendent que les cheminots se mettent en mouvement. Mais nous avons voulu sauvegarder la démarche unitaire à la SNCF en nous alignant sur la date du 3 juin pour envoyer un signal fort au gouvernement. Sauf, bien sûr, s'il était disposé à rouvrir des négociations.

Ne pensez-vous pas que le régime des retraites des cheminots est appelé à évoluer ?

Le Comité d'orientation des retraites a conclu que sur trente ans, et sans modification de son fonctionnement, le déséquilibre du régime SNCF ne s'aggravera pas. Je me félicite que Louis Gallois partage ce constat.

Craignez-vous que le regain des divisions internes à la CFDT ne favorise de nouveau SUD ?

Les cheminots ne veulent pas reproduire le scénario de 1995. Si nos adhérents ont choisi de rester dans une organisation confédérale comme la CFDT, je doute qu'ils soient aujourd'hui séduits par SUD. Cela dit, je ne nie pas que les tentations de départ existent et que des propositions d'autres organisations syndicales nous sont faites, qui n'émanent pas seulement de SUD.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE DENIS

(1) Relevé de conclusions sur lequel ont débouché les négociations au ministère du Travail.